

# le Mémento

## de l'administrateur

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc et arrco

### LES CHIFFRES DU MOIS

# 47 %

des 60 ans et plus expriment des difficultés pour accéder à l'information sur le bien vieillir.

Source : Crédoc, février 2017.

# + 58 %

c'est la hausse du nombre de personnes cumulant une activité - salariée ou indépendante avec une retraite depuis 2008.

Source : Cnav, RSI.

# 23 600

personnes utilisent l'application SMART<sup>®</sup> RETRAITE.

Source : Agirc-Arrco.

## Save the date

du 20 au 25 novembre 2017 dans toute la France

<http://rdv-retraite.agirc-arrco.fr/>

Les rendez-vous de la **retraite**

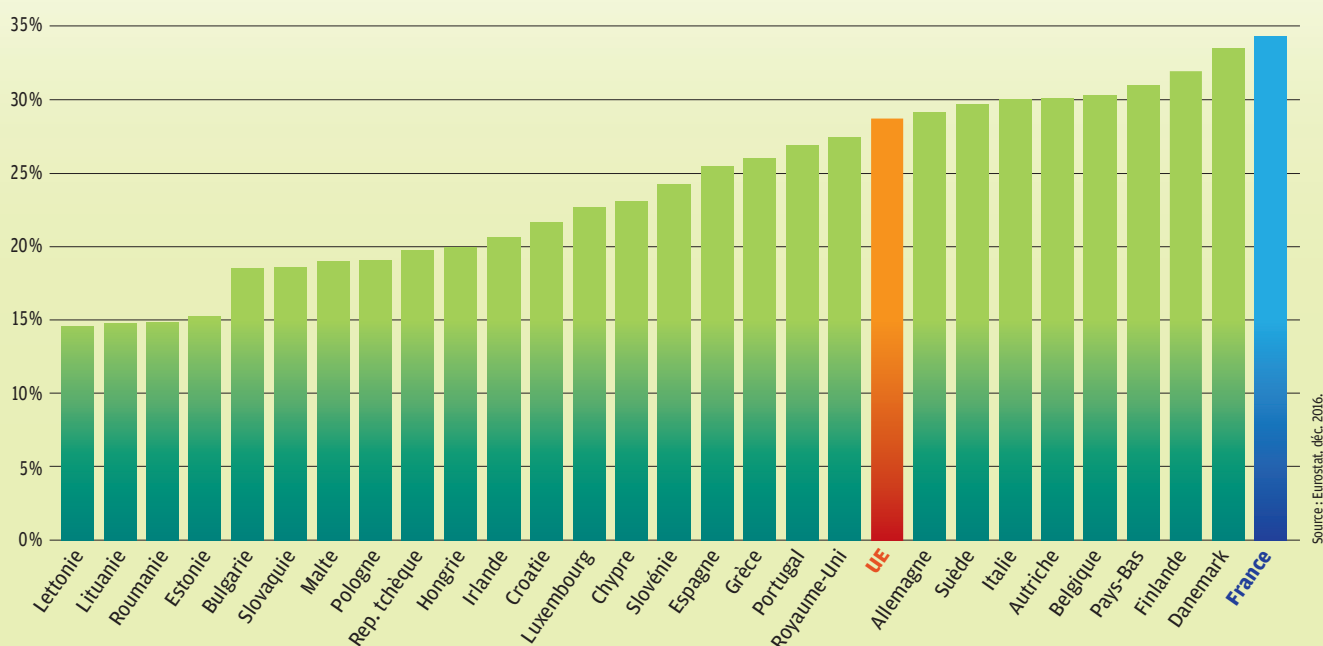
## Dépenses de protection sociale dans les États membres de l'Union européenne

(en % du PIB, 2014)

Depuis 2011, les dépenses de protection sociale ont légèrement augmenté dans l'Union européenne (UE), passant de 28,3 % du PIB en 2011 à 28,7 % en 2014, selon les données d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En 2014, les deux principales sources de financement de la protection sociale au niveau de l'UE étaient les contributions publiques provenant des impôts, comptant pour 40 % des recettes totales, et les cotisations sociales pour 54 %. La moyenne de l'UE continue de masquer de fortes disparités d'un État membre à l'autre : en France (34,3 %), au Danemark (33,5 %), en Finlande (31,9 %), aux Pays-Bas (30,9 %), en Belgique (30,3 %), en Autriche ainsi qu'en Italie

(30,0 % chacun). En revanche, les dépenses de protection sociale étaient inférieures à 20 % du PIB en Lettonie (14,5 %), en Lituanie (14,7 %), en Roumanie (14,8 %), en Estonie (15,1 %), en Bulgarie et en Slovaquie (18,5 % chacune), à Malte et en Pologne (19,0 % chacun), en République tchèque (19,7 %) et en Hongrie (19,9 %). Ces écarts reflètent des différences de niveaux de vie, mais illustrent également la diversité des systèmes nationaux de protection sociale ainsi que des structures démographiques, économiques, sociales et institutionnelles propres à chaque État membre.

Source : Dossiers de la Drees, mars 2017.





## INSTANCES

### Convergence public/privé en matière de retraite

Le Conseil d'orientation des retraites procède régulièrement à l'examen comparatif des régimes de retraite des secteurs privé et public. Le dossier de la réunion du Conseil du 31 mai 2017 actualise les analyses et prolonge les séances des dernières années (septembre 2012, novembre 2013 et avril 2014). La première partie est consacrée aux modalités de calcul de la retraite et à l'effort contributif comparé dans le secteur privé et dans le régime des fonctionnaires.

La seconde partie met l'accent sur les disparités existantes entre les régimes de retraite, en matière de droits familiaux et conjugaux.

Ce dossier rappelle un certain nombre de pistes d'évolution des droits en matière de retraite pour les salariés du secteur privé et pour les fonctionnaires consistant à poursuivre le mouvement de convergence initié depuis la réforme des retraites de 2003 notamment. ■■■■■



sur le web : <http://www.cor-retraites.fr/article490.html>



## COMMUNICATION

### Nutri-score : favoriser une bonne alimentation, facteur de bonne santé et de mieux vieillir

La Loi de modernisation de notre système de santé prévoit de faciliter l'information du consommateur sur la qualité nutritionnelle des denrées alimentaires, par une information synthétique, simple et accessible à tous, au moyen de « graphiques ou symboles sur la face avant des emballages ». À l'issue d'une évaluation en conditions réelles, le ministère chargé de la santé a annoncé que la signalétique simplifiée prendrait la forme d'un logo : le Nutri-score. Le repère nutritionnel Nutri-score reprend les principes d'un logo coloriel classant les produits en 5 catégories (de A « bon » à E « à limiter »), à partir d'une adaptation du score FSA (Food Standard Agency). ■■■■■



## INSTANCES

### Cartographie des groupes de protection sociale

Cette année, l'Instance de coordination AGIRC-ARRCO-CTIP vient de publier la cartographie annuelle des groupes de protection sociale (GPS) à partir de la collecte des données financières 2016 auprès des 12 GPS métropolitains (et 4 groupes et institutions de retraite complémentaire hors métropole).

La cartographie des groupes de protection sociale (GPS) est établie chaque année conformément à l'Accord du 8 juillet 2009 sur la gouvernance des GPS pour suivre leur organisation institutionnelle et mesurer les poids respectifs de leurs activités à la fois en retraite complémentaire et dans le champ concurrentiel, en termes d'encaissement, de frais de gestion et de personnel (en équivalent temps plein).

Retrouver la cartographie des groupes à l'adresse ci-dessous ou en scannant le flashcode

[http://telechargement.agirc-arrco.eu/documents/Cartographie\\_2017.pdf](http://telechargement.agirc-arrco.eu/documents/Cartographie_2017.pdf)



## INTERNET

### Avec *mes-aides.gouv.fr*, évaluez vos droits aux aides sociales

*Mes-aides.gouv.fr* est un nouveau simulateur en ligne qui vous permet de connaître les prestations sociales dont vous pouvez bénéficier en fonction de votre situation (revenu de solidarité active (RSA), couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), etc.). Pour cela, vous serez invité à saisir un certain nombre d'informations personnelles : revenus, situation professionnelle, familiale, etc. Le résultat étant estimatif, vous devrez vous rapprocher de l'organisme compétent pour obtenir une réponse définitive et bénéficier de la prestation indiquée.

Ce simulateur va évoluer progressivement pour intégrer d'autres dispositifs comme les aides des régimes spécifiques (RSI, MSA...), les tarifs sociaux de l'énergie et les prestations versées par des collectivités locales. À terme, il permettra également de déposer une demande d'aide directement en ligne. ■■■■■



sur le web : <http://www.mes-aides.gouv.fr>



## COMMUNICATION

### Passeport numérique pour toute la branche retraite complémentaire et prévoyance

Se tourner vers les techniques d'avenir est le souhait de la branche retraite complémentaire et prévoyance qui met en place un plan communautaire de sensibilisation au digital pour l'ensemble de ses salariés. « L'objectif est d'expliquer le numérique, de préparer et d'accompagner l'acquisition des compétences à l'utilisation des outils digitaux et collaboratifs », explique Benoît Eymery, responsable du centre de formation et des expertises métiers Agirc-Arrco (CFEM) ; CFEM qui a en charge le déploiement de ce projet dans l'ensemble des groupes de protection sociale.

L'Académie NetExplo, observatoire indépendant qui étudie l'impact du digital sur la société et les entreprises, a été choisie pour développer

la culture numérique des salariés. « Le programme digital, utile tant dans la vie personnelle que professionnelle, est conçu et animé par des professeurs de grandes écoles et d'universités. Il se présente sous la forme de 3 parcours pédagogiques constitués de vidéos consultables sur tablette, Smartphone ou ordinateur. »

- Un passeport numérique visant à apporter un 1<sup>er</sup> niveau de connaissance validé par un visa numérique ;
- 21 voyages numériques permettant d'approfondir ces connaissances sur des thématiques telles que l'e-data, l'e-santé, les médias sociaux...
- Enfin, pour des collaborateurs plus expérimentés, les cas d'experts, permettant une mise en relation avec des chefs de projets, des dirigeants d'entreprise, des universitaires pour partager les bonnes pratiques pour déployer des projets digitaux dans nos structures.

Une phase d'expérimentation est en cours dans chaque groupe et un déploiement auprès des 32 000 collaborateurs de la branche est prévu pour le mois de septembre 2017. ■■■■■

### Les Bistrot Mémoire partent en tournée à travers la France !

Un Bistrot Mémoire® est un lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de troubles de la mémoire ainsi que de leurs aidants, proches et professionnels. C'est un espace ouvert à tous permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité sans inscription préalable. Un psychologue et une équipe de bénévoles formée assurent l'accueil. Lors des séances, des thèmes d'échange ou interventions (professionnelles, loisirs...) sont proposés. Forte de ces expériences réussies, l'association Union des Bistrot Mémoire, avec le soutien des groupes Agrica, Humanis et Malakoff Médéric, organise un tour de France des Bistrot Mémoire du 29 mai au 20 juin 2017. Le Bus Mémoire fera étape dans 15 villes (Rennes, Vitré, Quimper, Pontivy, Châteaubriant, Pornic, Cholet, Tours, Bressure, St-Julien-Maumont, Montceau-les-Mines, Nevers, Sens, Caudebec-en-Caux, Rives-en-Seine) afin de sensibiliser la population aux troubles de la mémoire et faire évoluer les représentations de la société sur les personnes vivant avec ces troubles. ■■■■■



sur le web : <http://bistrot-memoire.com/bus-memoire/>



### Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles

Les conditions de vie des seniors et leurs attentes ne cessent d'évoluer : les retraités d'aujourd'hui sont, dans l'ensemble, plus à l'aise financièrement, plus familiers des nouvelles technologies, plus enclins à profiter des loisirs et à cultiver les liens sociaux. Alors que les questions relatives au vieillissement et à la perte d'autonomie sont très présentes dans le discours public en termes d'orientation des politiques, de coût et de projection individuelle, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) a souhaité mieux connaître l'image que les Français ont du vieillissement et la réalité exprimée par les principaux concernés.

Des questions ont été insérées dans le dispositif d'enquête du Crédoc sur les *Conditions de vie et les Aspirations des Français* paru en février 2017. Spontanément, les Français ont de la vieillesse une vision plutôt négative, lui associant la perte des capacités, la dépendance ou la maladie. Pour autant, ils sont relativement sereins quant à leur propre vieillissement. Très peu, y compris chez les 70 ans et plus, ont le sentiment d'être eux-mêmes âgés.

À partir de 60 ans, ils se déclarent plutôt bien armés pour faire face à un imprévu. Dans l'esprit de la population, avoir des liens affectifs forts et rester à domicile sont des prérequis incontournables pour bien vieillir. Au-delà, les seniors sont en attente d'informations sur la prévention pour maximiser leurs capacités, en particulier pour entretenir leur mémoire et leur capital intellectuel. Mais beaucoup disent avoir des difficultés à accéder à l'information sur le bien vieillir... ■■■■■



sur le web : <http://www.credoc.fr/pdf/4p/287.pdf> et <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R334.pdf>



## AGENDA 2017

- juillet**  
**5**
  - Réunion du Conseil d'orientation des retraites : les activités du GIP Union Retraite
- juillet**  
**7**
  - Journée nationale interrégime des caisses de retraite organisée par la Cnav, la CCMSA, la CNRACL et le RSI : « L'innovation pour une retraite autonome », à Bordeaux
- juillet**  
**12**
  - Colloque annuel de la Chaire TDTE (Transitions démographiques, Transitions économiques) - : « Le vieillissement et la croissance : le défi du XXI<sup>e</sup> siècle », Caisse des dépôts, à Paris
- juillet**  
**16-20**
  - Alzheimer's Association International Conference, à Londres
- juillet**  
**23-27**
  - Congrès mondial de gérontologie et de gériatrie, San Francisco, Californie
- août**  
**29-31**
  - 15<sup>e</sup> conférence internationale de l'ICOST sur les maisons intelligentes, les technologies d'assistance et les télématiques sanitaires, à Paris
- septembre**  
**20**
  - Instance de coordination AGIRC-ARRCO-CTIP
- septembre**  
**21**
  - Comité des directeurs de l'Agirc et de l'Arcco
  - Conseil d'administration de l'Association d'employeurs
- septembre**  
**26**
  - Réunion commune des commissions paritaires de l'Agirc et de l'Arcco
- septembre**  
**27**
  - Commissions informatiques de l'Agirc et de l'Arcco
- septembre**  
**28**
  - Commissions techniques et administratives de l'Agirc et de l'Arcco



## Le rapport d'activité Agirc et Arcco

Le rapport d'activité Agirc et Arcco 2016 offre une vision stratégique et politique des grands projets menés par les deux régimes. Les contrats d'objectifs signés entre les fédérations et les groupes de protection sociale en constituent le fil conducteur. Il est disponible et téléchargeable dès à présent sur le site Internet de l'Agirc-Arrco.

<https://www.agirc-arrco.fr/ressources-documentaires/rapports-dactivite-et-de-gestion/>



## OUVRAGE

### Construire sa retraite

Une retraite, ça se prépare à l'avance. De nombreux outils, sites Internet, applications, stages, coaching ou livres sont mis sur le marché afin de permettre aux salariés qui se rapprochent de la date fatidique, de se préparer et de s'organiser au mieux. Le livre *Construire sa retraite quand on est salarié et qu'on a 50 ans* de Philippe Caré vient d'être publié aux éditions Eyrolles. Avant d'aller plus loin, rappelons que l'auteur accompagne chaque année des milliers de personnes qui veulent faire le point sur leur situation et trouver les meilleures conditions d'un rebond ou d'un départ à la retraite.

Dans ce contexte, ce spécialiste de la retraite détaille dans ce nouvel ouvrage, sous la forme d'une sorte de « journal de bord », toutes les opportunités, les outils, les solutions mais également les péripéties auxquels le salarié de plus de cinquante ans sera confronté avant de pouvoir - enfin - profiter de sa retraite ! Qu'est-ce qu'une retraite anticipée ou progressive ? Que signifie surcote, décote ? Portage, intérim, assurance chômage, cumul emploi retraite ? Existe-t-il un moment idéal pour partir ?

Cet ouvrage est un guide qui permet de se poser les bonnes questions, d'y répondre et de comprendre les évolutions éventuelles.

Ce livre se propose d'aborder toutes ces thématiques et ces problématiques en incluant les aspects financiers, réglementaires, stratégiques ou encore logistiques...

**Construire sa retraite quand on est salarié et qu'on a 50 ans, Philippe Caré, Editions Eyrolles, Paris, 2017, 218 p.**

### Erratum

**Ordre National de la Légion d'Honneur (décret du 30 décembre 2016 paru au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> janvier 2017) : Anne-Marie Alayse, administratrice du groupe Humanis, a été nommée au grade d'officier au titre du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et non au grade de chevalier comme nous l'avions malencontreusement indiqué dans le n° 146 du Mémento.**